FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Résine

Autres moyens d'identification

SKU# 0199

Usage recommandéNon disponible.Restrictions d'utilisationAucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

Nom de la société ITW Performance Polymers

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle

Numéro de téléphone 978-777-1100

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone d'appel d'urgence

800-424-9300

Fournisseur

Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Dangers pour la santéToxicité aiguë, voie oraleCatégorie 4

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 2
Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2
Sensibilisation cutanée Catégorie 1

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement Attention

Mention de danger Nocif en cas d'ingestion. Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Provoque une sévère irritation des yeux.

Conseil de prudence

Prévention Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Se laver soigneusement après manipulation. Ne pas

manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Porter des gants de protection.

Intervention EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

Rincer la bouche. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. Si l'irritation des yeux persiste : Demander un avis médical/Consulter un médecin.

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Non disponible.

Nom de la matière : DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Résine

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Renseignements supplémentaires Aucune.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Aluminium oxide		1344-28-1	10 - 30
OXYDE D'ALUMINIUM		1302-74-5	10 - 30
Bauxite		92797-42-7	10 - 30
Résine époxyde:Reaction product of bisphenol A and epichlorohydrin (refer to epichlorohydrin)		25068-38-6	10 - 30
Carbure de silicium		409-21-2	10 - 30
ALUMINATE SILICATE		1327-36-2	1 - 5
Autres composant sous les niveaux	à déclarer		3 - 7

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. En cas Contact avec la peau

d'eczéma ou d'autres problèmes cutanés : consulter un médecin et apporter cette fiche. Laver les

vêtements contaminés avant réutilisation.

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les Contact avec les yeux

lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.

Ingestion Rincer la bouche. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du

contenu de l'estomac dans les poumons. Demander un avis médical/Consulter un médecin en cas

de malaise.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus

ou retardés

Mention de la nécessité d'une

prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Informations générales

Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoguer des rougeurs et des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Brouillard d'eau. Mousse. Poudre chimique. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

d'intervention Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

Nom de la matière : DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Résine

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiquer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Ne pas goûter ni avaler. Éviter de respirer les brouillards/vapeurs. Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

10 mg/m3

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)

Composants Valeur **Forme** Type

ALUMINATE SILICATE **TWA** 1 mg/m3 Fraction respirable.

(CAS 1327-36-2)

Canada. Alberta VLE's. (Loi sur la santé et sécurité au travail, Règlement sur les risques chimiques, Règ. 398/88, Ch. 1)

Composants **Type** Valeur TWA Aluminium oxide (CAS 10 mg/m3 1344-28-1) OXYDE D'ALUMINIUM **TWA** 10 mg/m3 (CAS 1302-74-5)

Canada. Colombie-Britannique VLE's. (Valuers limite d'exposition pour les substances chimiques, Réglementation sur la santé et sécurité au travail 296/97, et ses modifications.

Composants Valeur Forme Type ALUMINATE SILICATE **TWA** Respirable. 1 mg/m3 (CAS 1327-36-2)

OXYDE D'ALUMINIUM TWA 3 mg/m3 Fraction respirable. (CAS 1302-74-5)

Canada. SEP de Manitoba (Règlement 217/2006, Loi sur la sécurité et l'hygiène du travail)

Forme Composants **Type** Valeur

ALUMINATE SILICATE **TWA** 1 mg/m3 Fraction respirable. (CAS 1327-36-2)

Nom de la matière : DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Résine

SDS CANADA 0199 Version n°: 03 Date de révision: 07-Janvier-2025 Date d'émission : 29-Mai-2019

Poussières totales.

Canada. VLEP du Nouveau-Brunswick: valeurs limites seuils (VLS) basées sur la publication des VLS et IEB de l'ACGIH de 1991 et 1997 (Règlement du Nouveau-Brunswick 91-191)

Composants Type Valeur Forme

ALUMINATE SILICATE TWA 1 mg/m3 Fraction respirable.

(CAS 1327-36-2)

Canada. LEMT pour l'Ontario (Contrôle de l'exposition aux agents biologiques ou chimiques), ainsi modifiées

Composants Type Valeur Forme

ALUMINATE SILICATE TWA 1 mg/m3 Fraction respirable.

(CAS 1327-36-2)

Canada. LEMT pour le Québec (Ministère du Travail - Règlement sur la qualité du milieu de travail), ainsi modifiées

Composants Type Valeur Forme

ALUMINATE SILICATE TWA 5 mg/m3 Poussière respirable.

(CAS 1327-36-2)

OXYDE D'ALUMINIUM TWA 10 mg/m3 Poussières totales.

(CAS 1302-74-5)

Canada. LEMT pour la Saskatchewan (Règlements sur la santé et la sécurité au travail, 1996, Tableau 21), ainsi modifiées

nouniees

ComposantsTypeValeurFormeALUMINATE SILICATE15 minutes20 mg/m3Poussière.

(CAS 1327-36-2)

Aluminium oxide (CAS 15 minutes 20 mg/m3

1344-28-1)

OXYDE D'ALUMINIUM 15 minutes 20 mg/m3

(CAS 1302-74-5)

Valeurs biologiques limites Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de

sécurité.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coque

yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques). Un écran facial est

recommandé.

Protection de la peau

Protection des mains Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un tablier

imperméable.

Protection respiratoire En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Dangers thermiques Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène

générale

Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

État physique Liquide.

Forme Visqueux. Liquide.

Couleur Non disponible.

Odeur Léger

Point de fusion et point de

congélation

Non disponible.

Nom de la matière : DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Résine

0199 Version n°: 03 Date de révision: 07-Janvier-2025 Date d'émission : 29-Mai-2019

4/8

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage de

points d'ébullition

320 °C (608 °F) estimation

Inflammabilité Sans objet.

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limite d'explosibilité -

Non disponible.

inférieure (%)

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Point d'éclair 129.4 °C (265.0 °F) estimation

Température

d'auto-inflammation

Non disponible.

Température de décomposition

Non disponible.

рΗ

Non disponible.

Viscosité cinématique

Non disponible.

Solubilité

Non disponible. Solubilité (eau) Coefficient de partage Non disponible.

(n-octanol/eau) (valeur log)

Tension de vapeur Non disponible.

Masse volumique et/ou densité relative

Densité 1.40 g/cm3 estimation

Densité de vapeur Non disponible. Caractéristiques des particules Non disponible.

Autres informations

Non explosif. Propriétés explosives

Classe d'inflammabilité Combustible IIIB estimation

Propriétés comburantes Non oxydant. Densité 1.4 estimation

COV 0 g/I

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

Stabilité chimique La substance est stable dans des conditions normales.

Risque de réactions

dangereuses

Aucune réaction dangereuse connue dans des conditions normales d'utilisation.

Conditions à éviter Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Agents comburants forts.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation On ne s'attend à aucun effet néfaste en cas d'inhalation.

Contact avec la peau Provoque une irritation cutanée. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque une sévère irritation des yeux.

Ingestion Nocif en cas d'ingestion.

SDS CANADA Nom de la matière : DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Résine 5/8 0199 Version n°: 03 Date de révision: 07-Janvier-2025 Date d'émission : 29-Mai-2019

Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques Irritation oculaire grave. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Irritation de la peau. Peut provoquer des rougeurs et

des douleurs. Peut provoquer une allergie cutanée. Dermatite. Éruption.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion.

Résultats d'épreuves Composants **Espèces**

Aluminium oxide (CAS 1344-28-1)

<u>Aiguë</u> **Orale**

DL50 > 5000 mg/kg Rat

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésions oculaires

graves/irritation oculaire

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de

plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité Inclassable quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction On ne s'attend pas à ce que ce produit présente des effets sur la reproduction ou le

développement.

Toxicité pour certains organes

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes

cibles - expositions répétées

Non classé.

Danger par aspiration Pas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Potentiel de bioaccumulation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation

endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des déchets

autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre.

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

0199 Version n°: 03 Date de révision: 07-Janvier-2025 Date d'émission : 29-Mai-2019

SDS CANADA

14. Informations relatives au transport

TMD

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IATA

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

IMDG

N'entre pas dans la réglementation des marchandises dangereuses.

Transport en vrac selon

Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

7/8

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire	En stock (Oui/Non)*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques industrielles (AICIS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Oui
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non

SDS CANADA Nom de la matière : DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Résine

Pays ou région Nom de l'inventaire En stock (Oui/Non)*

États-Unis et Porto Rico Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi

réglementant les substances toxiques)

*La réponse « Oui » indique que tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence Un « Non » indique qu'un ou plusieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire administré par le(s) pays ayant compétence.

16. Autres informations

Date de publication 29-Mai-2019 Date de la révision 07-Janvier-2025

Version no 03

Avis de non-responsabilité

ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Oui

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.

SDS CANADA Nom de la matière : DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Résine 8/8

FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Identificateur de produit

DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Durcisseur

Autres moyens d'identification

5385 SKU#

Usage recommandé Non disponible. Restrictions d'utilisation Aucun(e) connu(e).

Renseignements sur le fabricant/importateur/fournisseur/distributeur

ITW Performance Polymers Nom de la société

Adresse 35 Brownridge Rd

Unité 1

Halton Hills, ON L7G 0C6

Personne-ressource Service à la clientèle 978-777-1100

Numéro de téléphone

Télécopieur Courriel

Numéro de téléphone

800-424-9300

d'appel d'urgence

Fournisseur Non disponible.

2. Identification des dangers

Dangers physiques Non classé.

Catégorie 4 Dangers pour la santé Toxicité aiguë, voie orale

Corrosion cutanée/irritation cutanée Catégorie 1 Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 1 Sensibilisation cutanée Catégorie 1 Catégorie 2 Toxicité pour la reproduction

Dangers environnementaux Non classé.

Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement

Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux. Mention de danger

Peut provoquer une allergie cutanée. Provoque de graves lésions des yeux. Susceptible de nuire

à la fertilité ou au fœtus.

Conseil de prudence Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes

les précautions de sécurité. Éviter de respirer les

poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Se laver soigneusement après

manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Les vêtements de travail

contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection/des

vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.

Nom de la matière : DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Durcisseur SDS CANADA 1 / 10 Intervention EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA

PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau. EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/Consulter un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Stockage Garder sous clef.

Élimination Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Autres dangers Aucun(e) connu(e).

Renseignements supplémentaires

Aucune.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

Dénomination chimique	Nom commun et synonymes	Numéro d'enregistrement CAS	%
Bauxite		92797-42-7	10 - 30
Bisphénol A		80-05-7	10 - 30
Corindon		1302-74-5	10 - 30
N-Aminoéthylpipérazine		140-31-8	10 - 30
Carbure de silicium		409-21-2	10 - 30
Nonylphénol		84852-15-3	5 - 10
ALUMINATE SILICATE		1327-36-2	1 - 5
ALCOOL BENZYLIQUE		100-51-6	1 - <3
DIOXYDE DE TITANE	DIOXYDE DE TITANE	13463-67-7	0.5 - 1.5
Autres composant sous les niveaux à déclarer			10 - 30

Toutes les concentrations sont en pourcentage en poids, sauf si l'ingrédient est un gaz. Les concentrations des gaz sont en pourcentage en volume.

4. Premiers soins

Inhalation

Transporter à l'extérieur. Appeler un médecin si des symptômes se développent ou persistent.

Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés et laver la peau à l'eau et au savon. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Les brûlures chimiques doivent être traitées

par un médecin. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement les yeux abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à

rincer. Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre antipoison. Rincer la bouche. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire Donner des soins généraux et traiter en fonction des symptômes. Brûlures chimiques : Rincer immédiatement avec de l'eau. Tout en rinçant, retirer les vêtements qui ne collent pas à la zone touchée. Appeler une ambulance. Continuer à rincer pendant le transport vers l'hôpital. Garder la victime au chaud. Garder la victime en observation. Les symptômes peuvent être retardés.

Informations générales

EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Demander un avis médical/Consulter un médecin. En cas de malaise, demander un avis médical (montrer l'étiquette du produit lorsque possible). S'assurer que le personnel médical est averti du (des) produits(s) en cause et qu'il prend des mesures pour se protéger. Présenter cette fiche de données de sécurité au médecin traitant. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Agents extincteurs appropriés

Mousse. Poudre. Dioxyde de carbone (CO2).

Agents extincteurs inappropriés

Ne pas utiliser un jet d'eau comme agent extincteur, car cela propagera l'incendie.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers Des gaz dangereux pour la santé peuvent se former pendant un incendie.

Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Équipement/directives de lutte contre les incendies

Éloigner les récipients du lieu de l'incendie si cela peut se faire sans risque.

Méthodes particulières d'intervention

Utiliser des procédures standard en cas d'incendie et tenir compte des dangers des autres substances en cause.

Risques d'incendie généraux

Aucun risque inhabituel d'incendie ou d'explosion observé.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence Tenir à l'écart le personnel non requis. Ternir les gens à l'écart de l'endroit du déversement/de la fuite et en amont du vent. Porter un équipement et des vêtements de protection appropriés durant le nettoyage. Ne pas toucher les récipients endommagés ou le produit déversé à moins de porter des vêtements de protection appropriés. S'assurer une ventilation adéquate. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Pour la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Utiliser une pulvérisation d'eau pour réduire les vapeurs ou pour détourner la direction du nuage de vapeurs.

Déversements importants : Arrêter l'écoulement de la substance, si cela peut se faire sans risque. Endiguer le matériau déversé, lorsque cela est possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre, puis placer en récipient. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau.

Déversements peu importants : Essuyer avec une matière absorbante (par ex., tissu, lainage). Nettoyer la surface à fond pour éliminer la contamination résiduelle.

Ne jamais réintroduire le produit répandu dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Pour l'élimination des déchets, voir la section 13 de la FDS.

Précautions relatives à l'environnement

Éviter le rejet dans les égouts, les cours d'eau ou sur le sol.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention Se procurer les instructions avant utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas goûter ni avaler. Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Les femmes enceintes ou allaitantes ne doivent pas manipuler ce produit. Doit être manipulé dans des systèmes fermés, si possible. Assurer une ventilation efficace. Porter un équipement de protection individuelle approprié. Se laver les mains soigneusement après manipulation. Observer de bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités Garder sous clef. Stocker dans des récipients bien fermés. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (consulter la section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Limites d'exposition professionnelle

ÉTATS-UNIS. Valeurs limites d'exposition de l'ACGIH

Composants	Туре	Valeur	Forme
ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2)	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.
Carbure de silicium (CAS 409-21-2)	TWA	0.1 fibres/cm3	Fibre.
		3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Fraction inhalable.
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	

Composants	Туре	é au travail, Annexe 1, Tableau Valeur	Forme
Carbure de silicium (CAS 109-21-2)	TWA	0.1 fibres/cm3	Fibre.
•		3 mg/m3	Particules inhalables
		10 mg/m3	Total des particules.
CORUNDUM (CAS 1302-74-5)	TWA	10 mg/m3	
DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
Canada. LEMT pour la Colombie-B chimiques, Réglementation sur la s			pour les substances
Composants	Type	Valeur	Forme
LUMINATE SILICATE CAS 1327-36-2)	TWA	1 mg/m3	Respirable.
Carbure de silicium (CAS 09-21-2)	TWA	0.1 fibres/cm3	Fibre.
		3 mg/m3	Respirable.
		10 mg/m3	Inhalable
CORUNDUM (CAS 302-74-5)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
,		10 mg/m3	Poussières totales.
DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7)	TWA	3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Poussières totales.
Canada. LEMT de Manitoba (Règle Composants	ment 217/2006, Loi sur la séc Type	urité et l'hygiène du travail) Valeur	Forme
ALUMINATE SILICATE	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.
CAS 1327-36-2)		· ····g/····c	r radion roopiiable.
Carbure de silicium (CAS 09-21-2)	TWA	0.1 fibres/cm3	Fibre.
		3 mg/m3	Fraction respirable.
		10 mg/m3	Fraction inhalable.
DIOXYDE DE TITANE CAS 13463-67-7)	TWA	10 mg/m3	
Canada. LEMT pour l'Ontario. (Cor Composants	ntrôle de l'exposition à des ag Type	ents biologiques et chimiques Valeur	Forme
ALUMINATE SILICATE CAS 1327-36-2)	TWA	1 mg/m3	Fraction respirable.
Carbure de silicium (CAS	TWA	0.1 fibres/cc	Respirable.
`			
•		3 mg/m3	Fraction respirable.
•		3 mg/m3 10 mg/m3	Fraction respirable. Fraction inhalable.
09-21-2) CORUNDUM (CAS	TWA	-	·
09-21-2) CORUNDUM (CAS	TWA	10 mg/m3	Fraction inhalable.
CORUNDUM (CAS 1302-74-5) DIOXYDE DE TITANE	TWA	10 mg/m3 3 mg/m3	Fraction inhalable. Fraction respirable.
CORUNDUM (CAS 1302-74-5) DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Canada. LEMT du Québec, (Ministé	TWA	10 mg/m3 3 mg/m3 10 mg/m3 10 mg/m3	Fraction inhalable. Fraction respirable. Fraction inhalable.
CORUNDUM (CAS 1302-74-5) DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Canada. LEMT du Québec, (Ministe Composants Carbure de silicium (CAS 409-21-2)	TWA ère du Travail. Règlement sur	10 mg/m3 3 mg/m3 10 mg/m3 10 mg/m3	Fraction inhalable. Fraction respirable. Fraction inhalable.

Canada. LEMT du Québec, (Ministère du Travail. Règlement sur la santé et la sécurité du travail)
Composants Type Valeur Forme

DIOXYDE DE TITANE TWA 10 mg/m3 Poussières totales.

(CAS 13463-67-7)

Composants	Туре	Valeur	Forme
ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2)	15 minutes	20 mg/m3	Poussière.
	8 heures	10 mg/m3	Poussière.
Carbure de silicium (CAS 409-21-2)	15 minutes	6 mg/m3	Fraction respirable
		20 mg/m3	Fraction inhalable.
	8 heures	0.1 fibres/cc	Fibres respirables.
		3 mg/m3	Fraction respirable
		10 mg/m3	Fraction inhalable.
CORUNDUM (CAS 1302-74-5)	15 minutes	20 mg/m3	
	8 heures	10 mg/m3	
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)	15 minutes	20 mg/m3	
	8 heures	10 mg/m3	

Valeurs biologiques limites

Directives au sujet de

l'exposition

Aucune limite d'exposition biologique observée pour les ingrédients.

Les limites d'exposition professionnelle ne sont pas adéquates pour la forme physique actuelle du produit.

Contrôles d'ingénierie appropriés

Il faut utiliser une bonne ventilation générale. Les débits de ventilation doivent être adaptés aux conditions. S'il y a lieu, utiliser des enceintes d'isolement, une ventilation locale ou d'autres mesures d'ingénierie pour maintenir les concentrations atmosphériques sous les limites d'exposition recommandées. Si des limites d'exposition n'ont pas été établies, maintenir les concentrations atmosphériques à un niveau acceptable. Des douches oculaires et des douches d'urgence doivent être disponibles sur le lieu de travail pendant la manipulation de ce produit.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux (ou des lunettes à coques) et un écran facial.

Protection de la peau

Protection des mains

Porte des vêtements appropriés résistants aux produits chimiques

Autre

Porter des gants appropriés résistants aux produits chimiques II est recommandé d'utiliser un

tablier imperméable.

Protection respiratoire

Dangers thermiques

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Porter des vêtements de protection thermique appropriés, au besoin.

Considérations d'hygiène générale

Suivre toutes les exigences de surveillance médicale. Tenir à l'écart des aliments et des boissons. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, comme se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Laver régulièrement les vêtements de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Apparence Pâte.

État physique Non disponible.

Forme Pâte.
Couleur Blanc.

Odeur Ammoniacale. Faible.

Seuil olfactif Non disponible.

pH Non disponible.

Point de fusion et point de

-10 °C (14 °F) estimation

congélation

Point initial d'ébullition et

domaine d'ébullition 222.22 °C (432 °F) estimation

Point d'éclair 100.0 °C (212.0 °F) estimation

Taux d'évaporation Non disponible. Non disponible. Inflammabilité (solides et gaz)

Limites supérieures et inférieures d'inflammabilité ou d'explosibilité

Limites d'inflammabilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limites d'inflammabilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

inférieure (%)

Non disponible.

Limite d'explosibilité -

supérieure (%)

Non disponible.

Tension de vapeur 1.57 hPa estimation Densité de vapeur Non disponible. Densité relative Non disponible.

Solubilité

Solubilité (eau) Non disponible. Coefficient de partage Non disponible.

n-octanol/eau

Température Non disponible.

d'auto-inflammation

Température de décomposition Non disponible. Viscosité Non disponible.

Autres informations

2.11 g/cm3 estimation Densité

Propriétés explosives Non explosif.

Combustible IIIB estimation Classe d'inflammabilité

Non oxydant. Propriétés comburantes Densité 2.11 estimation

10. Stabilité et réactivité

Réactivité Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, d'entreposage et de

transport.

La substance est stable dans des conditions normales. Stabilité chimique Risque de réactions Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

dangereuses

Éviter les températures supérieures à la température de décomposition. Éviter les températures Conditions à éviter

supérieures au point d'éclair. Contact avec des matériaux incompatibles.

Matériaux incompatibles Métaux alcalins. Peroxydes. Phénols.

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les voies d'exposition probables

Inhalation Peut provoquer une irritation du système respiratoire.

Contact avec la peau Provoque de graves brûlures de la peau. Peut provoquer une allergie cutanée.

Contact avec les yeux Provoque de graves lésions des yeux.

Ingestion Provoque des brûlures du tube digestif. Nocif en cas d'ingestion.

Nom de la matière : DEVCON® Combowear FC (Fast Cure) Durcisseur SDS CANADA 6 / 10 Les symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Douleur brûlante et lésions corrosives graves de la peau. Provoque de graves lésions des yeux. Les symptômes peuvent inclure un picotement, un larmoiement, une rougeur, un gonflement et une vision trouble. Peut causer une lésion permanente aux yeux, y compris la cécité.

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Nocif en cas d'ingestion.

Composants Espèces Résultats d'épreuves

ALCOOL BENZYLIQUE (CAS 100-51-6)

Aiguë Cutané

DL50 Lapin 2000 mg/kg

Inhalation

CL50 Rat 1000 mg/l, 8 heures

Nonylphénol (CAS 84852-15-3)

<u>Aiguë</u> Cutané

DL50 Lapin 2140 mg/kg

Orale

DL50 Rat 1600 mg/kg

Corrosion cutanée/irritation

cutanée

Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.

Lésions oculaires Provoque de graves lésions des yeux.

graves/irritation oculaire

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Canada - LEMT pour l'Alberta : Irritant

Carbure de silicium (CAS 409-21-2) Irritant
Corindon (CAS 1302-74-5) Irritant
DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7) Irritant

Sensibilisation respiratoire Pas un sensibilisant respiratoire.

Sensibilisation cutanée Peut provoquer une allergie cutanée.

Mutagénicité sur les cellules

germinales

Il n'existe pas de données qui indiquent que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1 %, soit mutagène ou génétoxique.

Cancérogénicité

Carcinogènes selon l'ACGIH

ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Carbure de silicium (CAS 409-21-2)

A2 Probablement cancérogène pour l'homme.

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour

l'homme.

Canada - LEMT pour l'Alberta : Catégorie de carcinogène

Carbure de silicium (CAS 409-21-2)

Probablement cancérogène pour l'homme.

Canada - LEMT pour le Manitoba : cancérogénicité

ALUMINATE SILICATE (CAS 1327-36-2)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Carbure de silicium (CAS 409-21-2)

Probablement cancérogène pour l'homme.

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.

Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité

Carbure de silicium (CAS 409-21-2)

DIOXYDE DE TITANE (CAS 13463-67-7)

2A Probablement cancérogène pour l'homme.

2B Peut-être cancérogène pour l'homme.

Toxicité pour la reproduction Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus.

Toxicité pour certains organes

Non classé.

cibles - exposition unique

Non classé.

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées

Danger par aspirationPas un danger par aspiration.

12. Données écologiques

Écotoxicité Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Toutefois, ceci n'exclut pas la

possibilité que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou nuisible

sur l'environnement.

Persistance et dégradation

Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des ingrédients du mélange.

Potentiel de bioaccumulation

Log Koe du coefficient de répartition octanol/eau

ALCOOL BENZYLIQUE 1.1 Bisphénol A 3.32 Nonylphénol 5.71

Mobilité dans le sol Aucune donnée disponible.

Autres effets nocifs On ne s'attend pas à ce que ce composant ait des effets néfastes sur l'environnement (par ex.,

appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone,

perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement de la planète).

13. Données sur l'élimination

Instructions pour l'élimination Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés dans un site d'élimination des

déchets autorisé. Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation

locale/régionale/nationale/internationale.

Règlements locaux d'élimination

Détruire conformément àtoutes les réglementations applicables.

Code des déchets dangereux

Les codes de déchets doivent être attribués dans le cadre d'une consultation entre l'utilisateur, le

fabricant et l'entreprise de décharge.

Déchets des résidus / produits

non utilisés

Éliminer conformément à la réglementation locale. Les récipients ou pochettes vides peuvent

conserver certains résidus de produit. Éliminer ce produit et son récipient d'une manière sûre

(voir : instructions d'élimination).

Emballages contaminés Comme les récipients vides peuvent contenir un résidu du produit, suivre les avertissements de

l'étiquette, même une fois le récipient vide. Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur élimination ou recyclage.

14. Informations relatives au transport

TMD

Numéro ONU UN3267

Désignation officielle de transport de l'ONU

LIQUIDE ORGANIQUE CORROSIF, BASIQUE, N.S.A. (N-Aminoéthylpipérazine, Nonylphénol),

Limited Quantity

Classe de danger relative au transport

Classe 8 Danger subsidiaire Ш Groupe d'emballage

Dangers environnementaux Non disponible.

Précautions spéciales pour

l'utilisateur

Lire les instructions de sécurité, la FDS et les procédures d'urgence avant de manipuler.

IATA

UN number UN3267

UN proper shipping name Transport hazard class(es) Corrosive liquid, basic, organic, n.o.s. (N-Aminoethylpiperazine, nonyl phenol), Limited Quantity

Class 8 Subsidiary risk Packing group Ш No. **Environmental hazards ERG Code** 8L

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

Other information

Passenger and cargo

aircraft

Allowed with restrictions.

Cargo aircraft only

Allowed with restrictions.

IMDG

UN3267 **UN** number

UN proper shipping name

CORROSIVE LIQUID, BASIC, ORGANIC, N.O.S. (N-Aminoethylpiperazine, nonyl phenol),

Limited Quantity

Transport hazard class(es)

8 Class Subsidiary risk Packing group Ш

Environmental hazards

Marine pollutant No. F-A, S-B **EmS**

Special precautions for user Read safety instructions, SDS and emergency procedures before handling.

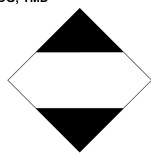
Transport en vrac selon Sans objet. Non déterminé(e).

l'Annexe II de MARPOL 73/78 et

le recueil IBC

IATA





15. Informations sur la réglementation

Réglementation canadienne

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger énoncés dans le Règlement sur les produits dangereux et la FDS contient tous les renseignements exigés par le Règlement sur les produits dangereux.

Loi réglementant certaines drogues et autres substances

Non réglementé.

Liste des marchandises d'exportation contrôlée (LCPE 1999, Annexe 3)

Non inscrit.

Gaz à effet de serre

Non inscrit.

Règlements sur les précurseurs

Non réglementé.

Règlements internationaux

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

Inventaires Internationaux

Pays ou région	Nom de l'inventaire En stock (Oui/	/Non*
Australie	Inventaire australien des substances chimiques (AICS)	Non
Canada	Liste intérieure des substances (LIS)	Non
Canada	Liste extérieure des substances (LES)	Non
Chine	Inventaire des substances chimiques existantes en Chine (IECSC)	Non
Europe	Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)	Non
Europe	Liste européenne des substances chimiques notifiées (ELINCS)	Non
Japon	Inventaire des substances chimiques existantes et nouvelles (ENCS)	Non
Corée	Liste des produits chimiques existants (ECL)	Non
Nouvelle-Zélande	Inventaire de la Nouvelle-Zélande	Non
Philippines	Inventaire philippin des produits et substances chimiques (PICCS)	Non
Taïwan	Inventaire des substances chimiques de Taïwan (TCSI)	Non
États-Unis et Porto Rico	Inventaire du TSCA (Toxic Substances Controls Act - Loi réglementant les substances toxiques)	Oui
	le tous les composants du produit sont conformes aux exigences d'entreposage du pays ayant compétence usieurs composant(s) du produit n'est/ne sont pas inscrit(s) ou exempt(s) d'une inscription sur l'inventaire compétence.	
16. Autres informations		
Date de publication	29-Mai-2019	
Date de la révision	09-Septembre-2022	
Version n°	02	
Avis de non-responsabilité	ITW Performance Polymers ne peut prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations et de son produit, ou des produits d'autres fabricants associés à son produit. Il rede la response bilité de l'utilisateur de voiller à assurer une manipulation, un entrepasse et u	

de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation, un entreposage et une élimination du produit en toute sécurité. L'utilisateur est responsable en cas de perte, de blessure, de dommage ou de frais causés par une utilisation inadéquate. The information provided in this Safety Data Sheet is correct to the best of our knowledge, information and belief at the date of its publication. The information relates only to the specific material designated and may not be valid for such material used in combination with any other materials or in any process, unless specified in the text. The information given is designed only as a guidance for safe handling, use, processing, storage, transportation, disposal and release.

Informations relatives à la révision

Des modifications importantes ont été apportées à ce document et il devrait donc être relu

entièrement.